

amedi-Dimanche 19-20 septembre 1987

## Morris succède à Maurice à la Monnaie

Gérard Mortier va de l'avant et présente le successeur de Béjart : un jeune chorégraphe américain précédé d'une flatteuse réputation

Le regard gris et rêveur. Le sourire féminin, légèrement intimidé. Les cheveux ondulants sur l'épaule, piqués de deux boucles d'oreille insolentes. Tel est apparu, vendredi soir, le nouveau chorégraphe destiné à reprendre à Bruxelles la succession de Maurice Béjart.

Ne souhaitant visiblement pas s'attarder sur les dernières informations - les commissaires représentant le gouvernement au conseil d'administration de la Monnaie auraient introduit un recours contre la décision de ce dernier en faveur de l'engagement d'un chorégraphe - Gérard Mortier a annoncé celui de l'Américain Mark Morris. Se basant sur le statut du T.R.M. qui stipule que la Monnaie doit avoir une double activité, lyrique et chorégraphique, son directeur va de l'avant :

- Je ne suis au courant d'aucun recours. J'ai décidé maintenant que, plus que jamais, je reste à Bruxelles parce que trop de gens veulent que je m'en aille. Je fais front. J'adapterai ma politique aux possibilités financières qui me seront données. Il y a d'ailleurs, actuellement, un grand effort de compréhension des parties concernées.

**TRENTE ANS.** Mark Morris est originaire de Seattle aux Etats-Unis. Il y réside actuellement. Danseur et dansant toujours, il a composé, à trente ans, une trentaine de chorégraphies pour d'autres et pour son propre ensemble : le Mark Morris Dance Group qu'il a fondé en 1980. Quatre ans plus tard, il recevait le New York Dance and Performance Award pour ses compositions.

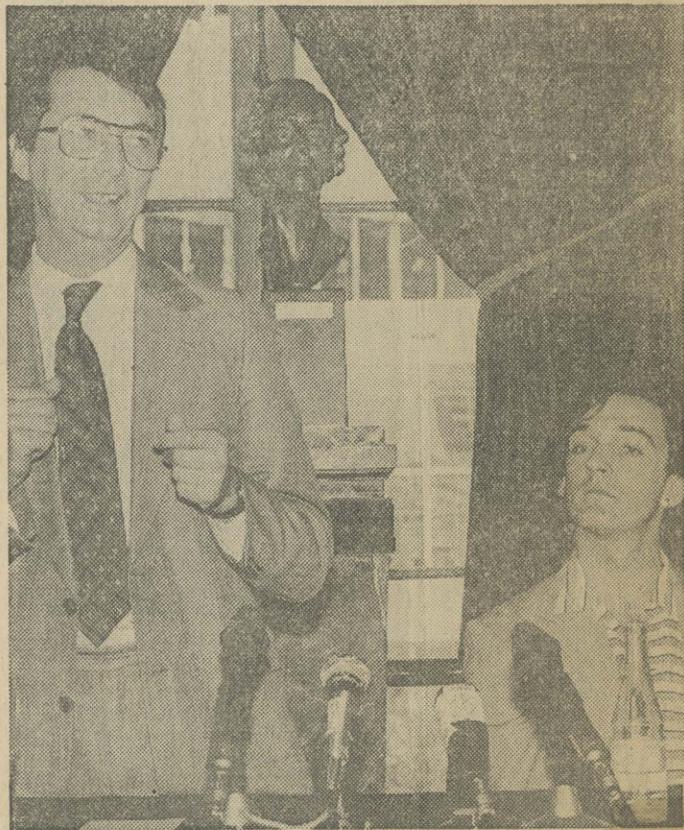
C'est à Stuttgart, en mai dernier, que Gérard Mortier s'est pris de coup de foudre pour Morris et sa danse, son attention ayant été attirée par Peter Sellars lorsque celui-ci est venu monter « Ajax » au T.R.M.

- Morris, dit-il, possède une musicalité hors du commun qui devrait permettre une très grande intégration du Ballet à l'Opéra. Sa compagnie ne dépassera jamais plus de vingt-quatre danseurs. Elle ne sera pas importée avec lui comme telle, mais créée à partir de Bruxelles sur base de danseurs qui sont déjà les siens et d'auditions neuves que nous ferons ici prochainement.

**HAENDEL.** Mark Morris présentera son premier ballet, avec l'orchestre présent, sur un

Monique VERDUSSEN.

(Voir suite en page 30)



Dans le foyer de la Monnaie, Gérard Mortier présente Mark Morris, le successeur de Maurice Béjart. (Photo Guyaux).

## Morris succède à Maurice

(Voir début en page 1)

oratorio de Haendel. La date est déjà fixée : le 22 novembre 1988.

- Je suis très heureux d'être à Bruxelles, dit Morris dans un français hésitant. Je suis trop nerveux pour parler davantage français, ajoute-t-il avant de poursuivre en anglais. Je ne peux pas remplacer Béjart. Mais je suis très excité par l'opportunité qui m'est donnée de lui succéder. Je voudrais d'ailleurs ne pas être considéré comme un remplaçant. La situation de la Belgique est très importante sur le plan de la danse. Je crois que chacun doit pouvoir y avoir son style et se trouver une audience.

**TOUS LES STYLES.** Si lui se reconnaît un style, c'est toutefois tous les styles à la fois. Il a vu des tas de ballets de tas de chorégraphes et veut pouvoir exploiter librement toutes les influences qu'il a accumulées. S'il devait néanmoins absolument se reconnaître une influence plus perceptible, il citerait les noms de Cunningham et Balanchine.

Mark Morris nous arrive précédé d'une réputation des plus élogieuses. C'est ainsi que « Dance Magazine » a pu constater : « Morris est capable d'inventer ou d'assembler, avec une habileté stupéfiante, un vocabulaire neuf pour chacune de ses danses. Il a ce que Beethoven avait découvert en Schubert : l'étincelle divine ».

De son côté, le « Washington Post » écrivait, il y a un an : « Quelle que soit la position que Morris finisse par occuper dans le développement historique de la danse, il est certain que ce chorégraphe est un phénomène sensationnel et que de nombreuses décennies se consacreront à l'étudier sous tous les angles ».

Ainsi donc, Morris succède à Maurice. Le public belge sait que, si l'on n'aime jamais deux fois de la même manière, on peut aimer plusieurs fois. Il reste donc au nouveau chorégraphe à se gagner le public au cœur. Le reste lui sera donné par surcroît.

**UNE POLITIQUE INTERNATIONALE.** Dans la foulée,



Mark Morris : « Je ne veux pas être considéré comme un remplaçant ». (Photo Guyaux).

Gérard Mortier a aussi parlé de sa politique générale en matière de ballet :

paraît également important de développer une école au niveau de la politique de danse qui sera désormais la nôtre.

Monique VERDUSSEN.

- Bruxelles ne peut pas se permettre de poursuivre une politique de ballet qui ne soit pas internationale. La nouvelle école de ballet étant américaine, je crois intéressant que nous ayons aujourd'hui la possibilité de nous confronter avec le continent américain. Je voudrais, en même temps, faire de Bruxelles une ville qui tourne ses regards à l'intérieur de ce qui se passe dans les frontières du pays, notamment du côté des petites compagnies. Dans cette perspective, nous avons invité Frédéric Flamant du Plan K pour le mois de mai et nous coproduirons une réalisation d'Anne-Thérèse de Keersmacker et lui assurerons la disposition d'une salle de répétitions. Mudra étant lié aux activités de Maurice Béjart, il nous